## numéro 23 - octobre 1999 MA JUSC'I

Spécial assurances

PEDAGOGIQUE VAUDOISE

Vous avez reçu ou aller recevoir un avis de votre assurance maladie à propos des primes 2000. Vous avez donc l'occasion de décider de rester ou de changer d'assurance, du moins pour certains d'entre vous. C'est la raison qui a conduit le Comité cantonal de la SPV a un No spécial assurances.

A tous ceux qui sont davantage passionnés par l'information syndicale ou pédagogique, nous leur donnons rendez-vous au No 24.

Le Comité Cantonal

## A PROPOS D'ASSURANCE-MALADIE

Toujours soucieuse de défendre les intérêts de ses membres, la SPV nous a demandé de négocier des assurances collectives, notamment dans le secteur de la caisse-maladie.

Nous vous rappelons que vous disposez de trois contrats collectifs à l'heure actuelle, soit avec HELSANA, la CSS et le GROUPE MUTUEL (CMBB).

obligatoire des soins seront considérables (franchise Fr. 230.- avec accident Fr. 259.80 (Groupe Mutuel) à Fr. 292.-- (CSS) en passant par Fr. 284.80 (HELSANA). Cela représente plus de Fr. 30.-- par mois pour un adulte. Et si l'on sait que tous les membres de la famille peuvent faire partie d'une

D'autre part, le fait d'être actuellement assurés dans d'autres compagnies vous permettrait, par un transfert dans une collective SPV, de plus amples économies mensuelles : Fr. 50.- par mois et par personne (SUPRA), voire Fr. 60.- par mois et par personne (WINCARE). Cela pousse à la réflexion et à la comparaison, sinon aux économies. Pour de plus amples informations,

En ce qui concerne les assurances complémentaires, la situation est moins simple, du fait de la difficulté à comparer les produits. Il vaut donc la peine de nous consulter, sans engagement de votre part, en nous faisant parvenir le

Après d'âpres négociations, nous avons obtenu un libre-passage, à hauteur de vos couvertures actuelles, jusqu'à l'âge de 40 ans auprès de HELSANA (TOP, SANA et HOSPITAL BONUS) et 45 ans au Groupe Mutuel. Par contre la CSS n'est pas entrée en matière.

Quant aux primes des assurances complémentaires pour l'an 2000, elles sont stables chez HELSANA (sauf CURA) et au Groupe Mutuel. La CSS ayant refusé de les communiquer, il faut s'attendre à une augmentation sensible.

d'optimaliser votre couverture et/ou économiser, utilisez le coupon-réponse ou appelez-nous au 0848 848 838.

En l'an 2000, les différences de cotisations mensuelles pour l'assurance

collective, il faut prendre en compte l'effet multiplicateur ...

veuillez compléter et renvoyer le coupon-réponse.

coupon-réponse.

Si vous désirez procéder à un examen individuel de votre situation en vue

P.A.B.

**COURTAGEST SA** 

000 Lausanne 19 Retour: SPV, cp 127

En principe ... les économies, réalisables sur le seul chapitre des assurances, permettent de payer la cotisation SPV et de dégager un bénéfice individuel et familial.

Vous pouvez nous appeler au 0848 848 838 (assurance-maladie), au 021 / 613 55 55 (Vie / 3e pilier), au 021 / 613 55 67 (Choses) ou par fax au 021 / 613 55 50 ou par E-Mail à : courtagest@worldcom.ch

## **ASSURANCE FAMILLES SPV**

Comparatif des primes de base et des primes avec rabais

			-	Couvertur	es avec rabais /
	Couvertures / prime de base		Rabais	prime de base	
Assurance ménage	incendie :	fr. 160	20 %	incendie:	fr. 128
Inventaire de Fr. 200'000	Vol effr. :	fr. 240	20 %	Vol effr. :	fr. 192
•	Vol simple	e: fr. 64	20 %	Vol simple	: fr. 51
	Eaux:	fr. 80	20 %	Eaux:	fr. 64
<u>.</u>	Glaces:	fr. 40	20 %	Glaces:	fr. 32
	Prime:	fr. 584	20 %	Prime:	fт. 467
Assurance RC privée	Prime:	fr. 114	20 %	Prime:	fr. 91.20
Protection juridique					· ·
familiale	Prime:	fr. 295	20 %	Prime:	fr. 236
Assurance véhicule	1) RC :	fr. 552.90	15 %	1) RC:	fr. 470
1) Renault Espace	1) CC:	fr. 722.20	10 %	1) CC:	fr. 650
2) Opel Corsa	1) Occ :	fr. 101	20 %	1) Occ :	fr. 80.80
	2) RC :	fr. 529.40	15 %	2) RC :	fr. 450
د	2) CC :	fr. 672.20	10 %	2) CC:	fr. 605
	2) Occ :	fr. 101	20 %	2) Occ :	fr. 80.80
	Prime:	fr. 2'678.70		Prime:	fr. 2'336.60
Ass. acc. enfants (2)	Prime :	fr. 266	20 %	Prime :	fr. 212.80
TOTAUX	Prime :	fr. 3'937.70	15 %	Prime:	fr. 3'343.60

Le rabais moyen sur le total des primes s'élève à 15%

<b>CAISSE MALADIE - ASSURANCES</b>	ACTION SPV AUTOMNE 99		
<ul> <li>Veuillez me faire une offre sans engagement</li> <li>Veuillez me téléphoner Pour une information Pour un entretien</li> </ul>	Assurances "Choses" Assurance ménage Responsabilité civile Véhicule		
• Assurance obligatoire des soins Adulte Fr. 230/400/600/1200/1500 Enfant Fr. 0/150/300/375	Protection juridique  Complémentaire accidents		
Assurances complémentaires (soins)	Prévoyance / 3ème pilier 100 /mois		
Hospitalisations complémentaires :     Chambre commune toute la Suisse     1/2 privé     Privé     Caisse maladie actuelle : (joindre les copies des certificats)	150/mois		
• Dates de naissance : H : F : Enfant(s) 1 : 2 : 3 : 4 :	Maximum fiscalement déductible		

	Canton de Vaud/1	1996	1997	1998	1999	2000
de nale	Assurance de base					
es (	avec accident					
Tableau comparatif des primes de l'assurance de base y compris l'accident, avec franchise minimale	CFF			243.10	243.10	243.10
	CMBB	224.30	235.30	238.00	252.80	* 259.80
es ] cor iise	Fonction publique	223.30	245.30	245.30	260.80	260.80
P P P	Mutualité	250.80	250.80	250.80	250.80	* 260.80
itif ise rar	Mutuelle VS	237.60	244.20	245.00	255.80	* 263.80
are ba c f	Futura	237.60	244.20	246.00	262.80	* 268.80
np de ve	Progres	248.00	265.20	270.80	270.80	270.80
t, a	Hermes	244.30	253.10	254.00	268.80	* 273.80
Tableau cc l'assurance l'accident,	CPT	218.70	261.40	261.40	261.40	* 274.50
lea sur cid	Universa	250.90	264.20	266.00	278.80	* 282.80
ab ass ac	Sanitas	268.10	268.10	284.60	284.60	284.60
T ,	Helvetia	270.00	279.20	284.80	284.80	284.80
	Concordia	253.90	259.80	279.70	279.70	* 289.50
	Avenir	265.00	275.00	275.00	285.80	* 290.80
FAS	Supra	294.00	294.00	279.00	302.50	302.50
<u>5</u> 0	Swica	278.00	294.80	298.90	298.90	* 303.80
rése par	Caisse VD	254.00	254.00	262.00	294.00	* 312.00
2000 sous réserve probation par l'OFAS	Assura	226.00	246.00	246.00	246.00	246.00
0 sc bati	CSS	246.00	246.00	266.00	266.00	* 292.00
200 Pro	Visana	218.90	242.60	242.60	257.20	* 269.90

\* Résiliation possible dans les 30 jours après l'avis d'augmentation.
Pour les assurances complémentaires, veuillez consulter COURTAGEST SA ou vous référer aux conditions particulières de votre assureur maladie

A découper et envoyer

à affranchir Merci

EXI	′ヒレ	111.	ĽU	K

NOM

PRENOM

RUE, No

No POSTAL/VILLE

No TEL

Société Pédagogique Vaudoise

Case postale 127

**1000 LAUSANNE 19**